



LES DERNIERS EVENEMENTS

LES CONSEILS MUNICIPAUX

LES TRAVAUX

LA COMMUNAUTE URBAINE

LA VIE ASSOCIATIVE

LA VIE COMMUNALE

Le mot du Maire

Dans ce nouveau numéro ROSEL INFOS, vous retrouverez, comme chaque année, le résultat du compte administratif 2024 et le budget primitif 2025 qui ont été votés en mars dernier. Peu de changements par rapport à l'année précédente. Les factures des différents travaux entrepris par la commune seront acquittées au fil de l'année 2025.

Le 17 mai dernier, nous avons inauguré la 1ère phase du réaménagement du hameau de Gruchy. Vous étiez nombreux à cette inauguration et l'équipe municipale s'en réjouit. Vous découvrirez le déroulé de cette journée dans les pages suivantes.

Le 9 juillet, nous accueillerons un évènement sportif d'envergure mondiale : le Tour de France traversera notre commune au cours de son étape du « contre-la-montre » et mettra notre commune sous les projecteurs.

Un point Chrono sera installé au hameau de Gruchy, à l'intersection de la départementale 126 et la route de Buron.

Plusieurs actions seront mises en place pour accueillir le public qui devrait être nombreux. Des banderoles sont déjà positionnées à différents endroits de la commune. Un visuel « Vu du ciel » sera installé au carrefour des 2 départementales au bourg de Rosel découvrant le nom de notre commune en palettes peintes aux couleurs du Tour de France. Le jour même, le comité des fêtes installera un stand buvette près de la mairie et le boucher de Rots un stand de sandwiches et pâtisserie. Deux toilettes seront mises à disposition sur le parking de la mairie.

En revanche, la circulation sera très perturbée. Comme nous vous l'avons déjà indiqué, les 2 départementales seront interdites à la circulation et au stationnement. Certaines rues seront aussi interdites à la circulation afin d'éviter un engorgement au niveau du bourg ou du hameau.

Le 11 juillet, nous vous attendons nombreux au pique-nique qui sera suivi de la projection du film « Flo » en plein air dans le cadre du millénaire de Caen.

Que de manifestations pour ce début de mois de juillet !

Profitez de la belle saison qui s'annonce festive

Directeur de la publication :

Véronique MASSON

Réalisation :

Didier MAUGER

Evelyne OZOUF

Allain ROUSSEAU

Béatrice TURBATTE

Renseignements sur la publication :

Tel.: 02 31 80 01.51

mairie-rosel@orange.fr

www.rosel.fr

Permanences :

lundi : 16h à 19h - jeudi : 9h30 à 12h

LES DERNIERS EVENEMENTS

Commémorations du 8 mai



Quand le 8 mai 1945, vers 15 heures, tous les clochers de France se mirent à sonner, la capitulation de l'Allemagne nazie se confirmait. Ce 8 mai 2025, nous commémorons les 80 ans de la Victoire.

Les commémorations ont débuté à 9H45 au cimetière de Secqueville-en-Bessin, se sont poursuivies à Lasson puis à Rosel pour se terminer au monument aux morts de la mairie de Rots. Un verre de l'amitié a clôturé cette matinée.

M. Nolan LACOUR, engagé militaire a participé à l'ensemble des cérémonies.

En ce jour nous avons eu une pensée particulière pour M. René GROSMEISNIL décédé le 05 février 2025 qui fut notre porte drapeau pendant de nombreuses années.

Cimetière de Secqueville-en-Bessin

117 soldats sont enterrés dans ce petit cimetière où les sépultures des anglais et des allemands se côtoient respectueusement. C'est une des caractéristiques de ce cimetière.

Les canadiens ont été déplacés dans les cimetières de Bénysur-Mer et Reviars.



Inauguration des travaux d'aménagement de Gruchy

Stéphane BREDIN
Préfet du Calvados

Jean-Léonce DUPONT
Président du Département
Du Calvados

Nicolas JOYAU
Président de la Communauté
urbaine Cean la Mer

Jean-Marie GUILLEMIN
Président du syndicat
Eau du Bassin Caennais

Véronique MASSON
Maire de Rosel

Ont le plaisir de vous convier à

**L'inauguration des travaux d'aménagement
du Hameau de Gruchy
Samedi 17 mai 2025 à partir de 11 heures à Gruchy**

La cérémonie sera suivie d'un après-midi festif



AVANT



APRES



C'est par un temps couvert et venteux que les officiels et les habitants (environ une soixantaine) ont découvert, à pied, les travaux effectués.

Vous pouvez retrouver le discours de Madame le maire sur le site de la mairie dans la rubrique « Découvrir » puis « Histoire de Rosel ».



Les diverses personnalités ont rappelé leur engagement vis à vis de la population et l'attention apportée à son bien vivre tant au niveau départemental que régional, voire national.



Les travaux, qui ont duré de septembre 2024 à avril 2025, avaient pour ambition de préserver l'identité rurale du site tout en améliorant son attractivité et ses usages quotidiens.

Pensé autour de trois axes majeurs, ce projet vise à valoriser le paysage du hameau, renforcer la place centrale comme cœur de vie pour ses habitants et garantir la sécurité de tous les usagers. Le cadre naturel du site est conforté par sa végétalisation et par l'ajout d'espaces engazonnés et plantés. La gestion des eaux pluviales, quant à elle, est au cœur du projet, avec la création de surfaces désimperméabilisées, de stationnements perméables et un système d'infiltration adapté.

FINANCEMENT :

Coût global de l'opération : 1 205 045€ HT

- Compétences Communauté urbaine Caen la mer : 605 000€ HT
 - Caen la mer : 351 000€ HT
 - Fond de concours : 100 000€ HT
 - Subvention du Département du Calvados : 154 045€ HT
- Compétences communales : 115 000€ HT
 - Commune de Rosel : 30 470€ HT
 - Subvention du Département du Calvados : 60 000€ HT
 - Subvention de l'État : 24 530 HT
- Eau du bassin caennais : 485 000€ HT

Le ruban a été coupé par un jeune habitant de la commune accompagné de Madame le maire.

Nous avons tous pu partager un moment de convivialité autour d'un copieux buffet.

L'après-midi, le temps s'est dégagé et nous nous sommes retrouvés pour profiter de cet espace.

Les habitants de la rue Sainte -Anne ont terminé cette journée par un apéritif dinatoire.



Remerciements aux employés communaux qui ont sécurisé les lieux et installé le matériel.



Sortie Séniors du 18 mai

Cette année nous avons visité la ferme Philippe située à Rots.

Une dizaine de personnes ont effectué le trajet à pied en passant par la chapelle Notre Dame de l'Orcial.

M. Philippe nous a chaleureusement accueillis et expliqué les différentes transformations et agrandissements de la ferme depuis sa construction en 1710.

Le colombier, d'une taille imposante, n'a en fait servi que peu de temps en raison des nuisances que les pigeons font au moment des semailles.

Nous avons aussi visité son éco-musée très hétéroclite tant par les objets recueillis que sur les périodes concernées.





Cette journée s'est terminée au presbytère avec un apéritif dans le jardin puis autour d'un repas toujours aussi copieux.



LES CONSEILS MUNICIPAUX

Résumé du conseil municipal du 30 janvier 2025

● Intervention de Caen la mer sur le PLUi-HM

La séance du Conseil municipal a débuté par une intervention des représentants de Caen la mer qui avait pour objet de présenter la nomenclature réglementaire associée au plan de zonage de la commune et les prescriptions environnementales complémentaires dans le futur PLUi-HM.

● Adhésion au groupement de commande pour la gestion des points d'eau et incendie

Le conseil municipal a pris connaissance du rapport relatif à l'adhésion de la commune au groupement de commande pour la gestion des points d'eau et des installations destinées à la lutte contre les incendies.

Considérant que le groupement de commande proposé par Caen la mer permettra de mutualiser les achats et les services relatifs à la gestion des points d'eau, d'assurer un entretien optimal des infrastructures, de garantir le respect des normes de sécurité incendie et de réaliser des économies d'échelle, le conseil municipal a décidé d'adhérer au groupement de commande.

● Point sur le compte administratif 2024

Le Conseil municipal a pris connaissance des principales données du compte administratif 2024 présentées par Mme le Maire et qui sera affiné et soumis au vote lors du prochain conseil consacré au budget.

En fonctionnement :

- les dépenses s'élèvent à 234 765,36 €, en légère baisse par rapport à 2023
- les recettes s'élèvent à 292 637,13 €, en augmentation de 17 552,64 par rapport à 2023, ce qui dégage un excédent prévisionnel 2024 de 57 871,77 €

En Investissement :

- les dépenses s'élèvent à 75 798,06 €
 - les recettes s'élèvent à 74 898,84 €
- Le déficit prévisionnel 2024 est donc de 899,22€

● **Point sur les travaux d'investissement 2024**

Église

Le coût total des travaux s'élève à 174 321.30 € dont 59 264.18 € payés en 2024.

Il reste donc à régler 115 057.12€.

Des subventions sont attendues pour 116 214.32 €

Réaménagement du Hameau de Gruchy

Pour la partie à la charge de la commune (aménagement de la place), le coût total des travaux s'élève à 140 065 €.

La commune versera en plus un fond de concours de 100 000€ pour les travaux pris en charge par la Communauté urbaine.

La commune attend, en outre, des subventions à hauteur de 84 529.50 €.

● **Questions diverses**

➤ **Choix du film dans le cadre du millénaire**

Dans le cadre du Millénaire de la ville de Caen, un film sera projeté dans le jardin du Presbytère, le 11 juillet 2025.

Parmi les 3 films proposés, le Conseil municipal a retenu « Flo », qui retrace le destin de Florence Arthaud.

La projection sera précédée d'une soirée pique-nique.

➤ **Le prochain conseil municipal** aura lieu le jeudi 20 mars à 18h et sera consacré essentiellement au vote du budget.

➤ **La commission finances** aura lieu le samedi 8 mars à 9h30 (préparation du budget)

Résumé du conseil municipal du 20 mars 2025

La séance du 20 mars a été consacrée aux questions budgétaires : compte de gestion et compte administratif 2024, budget primitif 2025, affaires financières diverses.

● **Vote du compte de gestion 2024**

Le conseil municipal a adopté le compte de gestion 2024, établi à la clôture de l'exercice par le trésorier du service de gestion comptable de Caen, qui est conforme au compte administratif 2024.

● **Vote du compte administratif 2024**

Après présentation par Madame le maire, le conseil municipal a adopté le compte administratif 2024 tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

	Résultats d'exécution 2023	Résultat de l'exercice 2024	Reprise des résultats de la dissolution du SEEJ	Résultat de clôture 2024
Section d'investissement	224 838,40	902,22	5 854,42	229 790,60
Section de fonctionnement	555 054,34	57 691,46	2 955,88	609 789,92
				839 580,52

• Vote de l'affectation du résultat 2024

Sur proposition du maire, le Conseil municipal a voté la répartition du résultat comme suit :

Constat des restes à réaliser 2024

- Section investissement dépenses : 178 752,82 €
- Section investissement recettes : 36 634,26 €

Affectation du résultat 2024 :

Excédent à reporter en Investissement Recettes au BP 2025 (compte 001) : **229 790,60 €**

Excédent à reporter en Fonctionnement Recettes au BP 2025 (compte 002) : **609 782,92 €**

• Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux de la fiscalité en 2025 et a voté les taux suivants :

- Taxe d'habitation Résidence secondaire : 8,63%
- Taxe foncière propriété bâtie : 43,64% (21,54% + 22,10 %)
- Taxe foncière propriété non bâtie : 22,44%

• Vote du budget primitif 2025

Sur proposition de Madame le maire et après présentation du projet de budget primitif pour 2025, le Conseil municipal a voté le budget 2025 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- à la section de fonctionnement à la somme de 871 811,00 €
- à la section d'investissement à la somme de 567 439,42 €

Le Conseil a aussi décidé de fixer le taux de fongibilité entre chapitres pour la section de fonctionnement et d'investissement à 7,5 %.

• Indemnités des élus 2024

En application de la loi 1919-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, l'état annuel des indemnités brutes des élus municipaux qui s'élèvent à 35 909,56 € pour l'année 2024 a été communiqué aux élus municipaux.

• Subventions aux associations

Au vu de l'examen des demandes, le conseil municipal a attribué les subventions présentées dans le tableau ci-dessous, pour l'année 2025 :

APE Cairon	250,00 €
Association MUE'SIQUE	900,00 €
JUNO	100,00 €
COMITE DES FETES Lasso / Rosel	900,00 €
Comité de jumelage	900,00 €
Association MUSE	800,00 €
ANCIENS COMBATTANTS	100,00 €
Association multi-activités	900,00 €
Banque alimentaire	500,00 €
ADMR	200,00 €
FC Thaon, Bretteville, le Fresne	263,00 €
AIAE	92,80 €
TOTAL	5 905,80 €

Pour aller plus loin : Le texte intégral des délibérations prises par le Conseil municipal est consultable dans les procès-verbaux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la commune : www.rosel.fr / Rubrique Mairie / Compte-rendu des conseils municipaux

LES TRAVAUX

Effacement des réseaux



EFFACEMENT DES RESEAUX Chemin de l'Eglantine, du Ricaras, de la Messe, impasse du Romelet et RD 126 et 170 :

Les travaux d'effacement des réseaux électrique et fibre sont globalement terminés.

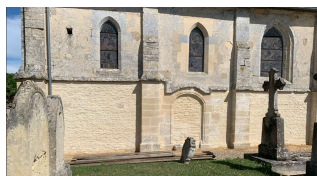
Quelques points restent à traiter dont l'enlèvement de divers poteaux béton et bois, supports des anciennes installations.

Quelques litiges avec les riverains sont en cours de traitement.

La réception des travaux aura lieu tous travaux achevés.

La ligne aérienne sur la RD 170, entre le carrefour rue Boulay et le chemin de la Messe, subsistera jusqu'à la suppression totale des raccordements ADSL en 2028.

Travaux de l'église



RENOVATION DE L'EGLISE :

Les travaux de réfection des enduits de la nef, suivis de la mise en place d'un dallage pierre ont repris fin mai après assèchement de la dalle.

Parallèlement, la porte principale sera déposée pour une rénovation complète et les lustres chauffants seront mis en place.

Suivra une opération de nettoyage avec installation de nouvelles chaises.

L'ensemble de ces travaux devrait être terminé à l'automne prochain.

En ce qui concerne les travaux de finition extérieurs, il a été décidé de procéder à la mise en place d'un mélange terre-pierre sur le tour de l'église favorisant un verdissement de l'espace propice à la mise en valeur de l'édifice. Ces travaux sont en cours.



MUR OUEST DU CIMETIERE :

Suite à l'effondrement d'une partie de ce mur vers la propriété voisine, nous sommes toujours en attente des conclusions des assurances et de leurs experts.

LA COMMUNAUTE URBAINE

Le budget de Caen la Mer

Le budget de la Communauté urbaine est celui de tous les habitants du territoire. Voici comment il a été construit pour répondre aux besoins des habitants.

Voté par le Conseil communautaire, le 27 mars, le budget total 2025 s'élève à 659,59 millions d'euros. Il est réparti entre le fonctionnement pour les deux tiers qui correspond à tout ce qui sert au quotidien, payer les agents, entretenir les routes, gérer les déchets... et pour un tiers à l'investissement. S'y ajoutent également les budgets annexes pour développer, entre autres, le futur projet tramway ou les réseaux de chaleur urbains pour un demain plus durable.

Caen la mer a fait le choix de la stabilité fiscale, pour ne pas alourdir la charge des habitants malgré un contexte économique incertain. Le budget 2025 est tourné vers l'action, l'équilibre et l'avenir pour garantir un service public de qualité et investir là où c'est utile, aujourd'hui comme demain.

Les ressources de la Communauté urbaine proviennent principalement des impôts locaux, de dotations de l'État et, parfois, d'aides de l'Europe, de la Région ou du Département. Une partie des recettes provient aussi du produit de certains services : les piscines, les transports en commun, les cours de musique...

Les objectifs pour 2025

Pour 2025, la collectivité a fait le choix d'investir dans la transition écologique, les mobilités douces, le développement économique, l'aménagement du territoire et les cadres de vie avec pour objectif d'améliorer le quotidien tout en préparant l'avenir.

Pour cela, Caen la mer consacre plus de 118 millions d'euros, tous budgets confondus, aux dépenses d'équipement en 2025. C'est un niveau d'investissement élevé qui permet à la fois de moderniser le territoire et de répondre aux attentes des habitants. Investir, c'est préparer demain. C'est un effort budgétaire, indispensable pour répondre aux besoins futurs des habitants et pour moderniser le territoire.

A titre d'exemple, plus de 20 millions d'euros seront investis dans les voiries, les espaces verts et l'aménagement du cadre de vie des communes membres au travers des enveloppes de secteurs.

Pour la mobilité douce, 6,3 millions d'euros sont mobilisés pour étendre le réseau cyclable, une attente forte des habitants et un vrai levier pour la transition écologique.

La Communauté urbaine prépare aussi l'avenir avec des projets d'envergure dans l'économie, la culture et l'enseignement supérieur comme avec la Maison des chercheurs, le Théâtre du Champs-Exquis à Blainville-sur-Orne, ou encore le projet du Campus Nouveau Siècle.



L'ETE MILLENAIRE : Parcours d'œuvres et expositions de Caen à la mer

À l'été 2025, dans le cadre du Millénaire de Caen, les œuvres d'art réalisées par des artistes internationaux, nationaux et locaux viendront se loger au cœur du patrimoine de Caen et Caen la mer.

Au total, près de 40 œuvres sont installées dans des lieux emblématiques de Caen la mer, mettant en lumière la richesse du territoire et les 1 000 ans d'histoire qu'elle représente. Parmi ces artistes, on retrouve Vincent Leroy, Françoise Pérovitch, Georges Rousse, le Studio 5.5 designers, Nine Hauchard...

Des expositions dans les musées de Caen, dans la salle du Scriptorium de l'Hôtel de Ville, mais également dans d'autres lieux de Caen et de Caen la mer seront proposées tout au long de l'année.

Près de Rosel, les « Normandes » s'afficheront à la Grange aux Dîmes de Rots, du 21 juin au 21 septembre 2025. Les grandes coiffes normandes fascinent depuis toujours le photographe Charles Fréger qui dresse ici un portrait contemporain de la Normandie, entre patrimoine ethnographique et mémoire collective.

Pour découvrir le programme complet et tous les artistes programmés pendant l'été, rendez-vous sur le site du Millénaire : <https://www.millenairecaen2025.fr/fr/artworks>

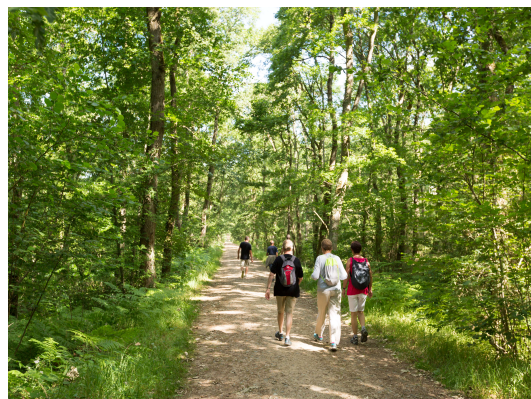
SUR LES PAS DU MILLENAIRE

Caen la mer a souhaité créer des sentiers de randonnée pédestre sur son territoire à destination des habitants et des visiteurs. A l'occasion des festivités du Millénaire de Caen en 2025, la Communauté urbaine s'est associée au Comité de randonnée pédestre du Calvados afin de réaliser des parcours qui témoignent de la variété des paysages, aussi bien urbains, littoraux que ruraux.

Trois boucles sont proposées : « Mille et un pas » (32km), « Caen la mer et ses rivages » (57km) et la variante « Caen la mer et ses rivages 2 » (156km).

Un topoguide numérique permet de se repérer sur les sentiers et d'identifier les points d'intérêt qui se trouvent à proximité des parcours. Au total, plus de 200 éléments de patrimoine naturel ou architectural et d'œuvres d'art du Millénaire s'offrent aux marcheurs.

Pour les découvrir, il suffit de télécharger l'application gratuite « Ma Rando » et choisir les parcours souhaités.



Plan local d'urbanisme intercommunal : Point d'étape



Le mercredi 7 mai 2025 s'est tenue, dans l'hémicycle de la Communauté urbaine Caen la mer, la réunion publique de bilan de la concertation et de présentation des aspects réglementaires du PLUi-HM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Mobilités).

S'appuyant sur les grandes orientations du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) établi en 2023, le Plan Local d'Urbanisme de Caen la mer prend forme.

Le PLUi est constitué de quatre types de documents réglementaires : le zonage, le règlement, les Orientations d'Aménagement et de programmation (OAP) et les Programmes d'Orientations et d'actions (POA). Ces documents concernent chacun d'entre nous.

Le zonage divise le territoire de Caen la mer selon 4 types de zones : les zones urbanisées, à urbaniser, agricoles et naturelles. Ensuite, le règlement du PLUi définit les règles de construction spécifiques à chaque type de zone pour qu'une construction s'intègre bien dans son environnement. Ces règles portent sur le type de construction (logement, équipement ou activité), son implantation sur la parcelle, sa hauteur et la place des espaces verts.

Puis, pour préciser ce règlement, des orientations complémentaires sont prescrites pour environ 150 secteurs à enjeux identifiés.

A l'échelle d'un quartier, les Orientations d'Aménagement et de Programmation, ou OAP, proposent un schéma d'aménagement plus précis sur l'habitat, les déplacements et les questions environnementales sur ce secteur.

L'ensemble de ces documents constitue la base du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Caen la mer a souhaité aller plus loin en dotant son PLUi d'un volet Habitat et d'un volet Mobilités pour lesquels des Programmes d'Orientation et d'Actions, ou POA, planifient l'habitat et la mobilité sur l'ensemble du territoire. Par exemple, le POA Habitat encadre la rénovation énergétique et le POA Mobilités encadre les transports collectifs.

Depuis 2022, de nombreuses actions de concertation ont été proposées par Caen la mer sur tout le territoire. Le projet de PLUi-HM sera arrêté en Conseil communautaire le 10 juillet prochain et il sera consultable après cette date sur le site officiel du PLUi de Caen la mer.

En attendant l'adoption définitive du PLUi-HM en 2027, une enquête publique sera organisée en 2026 pendant laquelle vous pourrez vous exprimer sur les différents documents du projet.

Pour rester informés et consulter les documents, rendez-vous sur le site du PLUi-HM : www.pluihm-caenlamer.fr

Les équipements sportifs de Caen la Mer



Entre apprentissage, bien-être et performance, Caen la mer propose plusieurs équipements sportifs pour tout âge et tout habitant.

Apprendre à nager pour prévenir les risques de noyade, s'épanouir à travers un sport collectif, se maintenir en forme ou viser la performance, les équipements sportifs de Caen la mer sont au service de tous.

Que ce soit pour les enfants, les amateurs ou les professionnels, ces infrastructures sont de véritables outils du quotidien. Elles accueillent aussi des clubs phares comme le CBC et les Vikings au Palais des Sports, les Drakkars de Caen à la patinoire ou l'Entente Nautique Caennaise au Stade nautique Eugène Maës, contribuant à faire briller le territoire à travers le sport.

Aujourd'hui, Caen la mer bénéficie de 6 piscines (Stade Nautique Eugène Maës, piscine du Chemin Vert et piscine de la Grâce de Dieu à Caen, piscine Montmorency à Hérouville Saint-Clair, centre aquatique Sirena-Caen la mer à Carpiquet et centre Aquatique Aquabella à Ouistreham Riva-Bella), 1 patinoire à Caen, 1 golf à Biéville-Beuville.

... Sans oublier le petit dernier, le Palais des Sports Caen la mer qui bat son plein depuis son ouverture en 2024...

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site de Caen la mer :
<https://caenlamer.fr/piscines-patinoire-golf>

LA VIE ASSOCIATIVE

Association Loisirs Jeunesse entre « Thue et Mue »

L'année 2024-2025 est sur le point de se terminer. De nombreux projets ont pu être mis en place à destination des familles et beaucoup d'autres sont en cours de préparation.

Au sein des accueils de loisirs des mercredis (Cheux, Bretteville l'Orgueilleuse et Cairon), les enfants ont pu exprimer toute leur créativité lors d'activités manuelles, mais aussi se dépenser en profitant des extérieurs notamment en cette fin d'année. Deux projets incluant nos trois accueils de loisirs ont vu le jour, un à destination des maternelles et un autre pour l'ensemble des enfants. Le premier projet sur le thème du monde imaginaire s'est déroulé sur plusieurs mercredis où les enfants ont pu réaliser des défis, lancés par Peter Pan lui-même, permettant de remplir une fiole magique les menant à une chasse au trésor d'anthologie au jardin botanique de Bayeux. Le deuxième projet, choisi par tous les enfants et les animateurs, est une grande olympiade préparée par les équipes d'animation. Cette olympiade s'est déroulée toute la journée du 25 Juin au sein de l'accueil de loisirs à Cairon. Les familles ont pu profiter des jeux mis en place pour partager un moment entre elles et les équipes lors du temps d'accueil de 17h à 18h30.

Du côté du secteur jeunesse, les animations CM2 du mardi soir ont toujours un franc succès chez les jeunes que ce soit à Cheux, Bretteville ou Cairon. Dans le cadre du Club Ados Lecteurs mis en place depuis quelques années avec la bibliothèque de Cairon, les jeunes ont pu découvrir le Salon Epoque à Caen le 24 mai 2025. Enfin, les CM2 des accueils de loisirs des mercredis sont reçus aussi au sein des Espaces Jeunes afin d'en découvrir le fonctionnement et de permettre une plus grande prise en compte de leurs besoins.

Concernant les projets associatifs, l'ALJ a mis en place la 18^{ème} édition du Festival Culturel du Tout Petit au mois de mars dernier. Les ateliers proposés pour les 0 à 6 ans aux familles adhérentes de l'association ont toujours du succès, notamment le cirque et la céramique. La 19^{ème} édition est d'ores et déjà en cours de préparation. La saison de la Parent(aise) est sur le point de se terminer avec le dernier atelier Parent/Enfant sur le thème « Accompagner son enfant dans le sentiment de confiance ». La saison prochaine est construite et disponible sur le site internet de l'ALJ via l'ALJ'ENDA 2025-2026.



Notre projet Croc'Music revient pour sa 2^{ème} édition au sein du Studio à Bretteville l'Orgueilleuse, le 27 Septembre 2025. Cette année, des artistes locaux se produiront sur 2 scènes différentes. Un espace restauration et ventes de goodies au profit du projet « À la découverte de la montagne » sera mis en place ainsi que diverses animations et activités manuelles autour de la musique. Cet événement est accessible à tous et sera ouvert de 15h à 23h.

Du côté du secteur jeunesse, la 4^{ème} édition de Teen's Day est en cours de préparation et se déroulera le 11 Octobre 2025 à l'espace socio-culturel «Les Tilleuls» à Cairon. Cet événement autour de la Pop culture à destination des jeunes regroupera des espaces, ateliers et tournois en tout genre.

Dans l'immédiat, la saison estivale ouvre ses portes le 7 Juillet 2025 pour nos deux accueils de loisirs (Cairon et Bretteville l'Orgueilleuse) et se terminera le 28 Août 2025. Quatre séjours courts sont aussi organisés au cours de l'été pour des tranches d'âges différentes (6-7 ; 8-9 ; 10-13 et 14-17 ans). Ce sera l'occasion pour eux de découvrir une nouvelle forme de collectivité dans un cadre différent des accueils de loisirs. Les Espaces Jeunes, eux, seront ouverts exclusivement au mois de Juillet en alternance entre Cairon et Bretteville l'Orgueilleuse.

Pour plus d'informations : www.aljentrethueetmue.com



L'Association Multi-Activités (AMAC)

Nos principales activités :

- Les jeux de société pour le plaisir de l'esprit.
- Les ateliers créatifs (compositions florales, cage aux oiseaux, pliage, carterie, tricot et crochet).
- La pétanque avec 2 terrains dans un endroit clos.
- Les randonnées 2 fois par mois (8 et 20 km) avec des circuits différents (départ du presbytère ou en covoiturage).
- Les cours d'Anglais pour les initiés et débutants (petit groupe avec un formateur).
- Les cours informatique tous niveaux, un mercredi sur deux (sauf vacances scolaires).

Nous avons à ce jour, 54 adhérents.



Vous pouvez nous contacter par mail :
assomultirosellasson@gmail.com

Le programme de l'association est à votre disposition au lien suivant :
<https://sites.google.com/site/assorosellasson/>

Le Comité de jumelage Rosel/Lasson - Goodleigh



Les 15, 16 et 23 mars, de nombreux spectateurs sont venus applaudir les comédiens des villages de Rosel et Rots. Ils ont joué une pièce de Noël PIERCY « J'y croix pas ».

Cette comédie riche en quiproquos et rebondissements a beaucoup amusé l'assistance. Un grand bravo à Evelyne, Françoise, Hubert, Katia, Louisiane, les 2 Catherine et la metteuse en scène Fabienne pour leur magnifique prestation.

Sortie Culturelle au Mans et Semur-en-Vallon

Le samedi 27 septembre 2025

Voici le programme que nous vous proposons pour cette journée :

Rendez-vous à Lasson devant la Mairie à 7h45 (à préciser) pour le départ.

Entre 10 h 30 et 12 h 30 : Le Mans, visite de la « Cité Plantagenêts ».

Au cours de cette visite, ce sont 2000 ans d'histoire de la ville qui nous seront contés, depuis la période romaine dont datent ses remparts jusqu'à nos jours. C'est le comte d'Anjou Geoffroy le Bel qui reçut le surnom de « Plantagenêts », en raison de la branche de genêt fleuri qu'il portait à son chapeau. En épousant la petite fille de Guillaume le Conquérant, Mathilde, il est devenu duc de Normandie et comte du Maine. Ainsi son fils Henri devint roi d'Angleterre en 1154 sous le nom d'Henri II. La dynastie des Plantagenêts a régné sur l'Angleterre jusqu'en 1485. Rois d'Angleterre, ils étaient aussi maîtres de la plus grande partie de l'Ouest Français. Et c'est à eux que Le Mans doit beaucoup de ses richesses patrimoniales. Palais comtal, Maison de l'Evêché, rue de la reine Bérengère (épouse de Richard Cœur de Lion) jalonnent notre parcours. La cathédrale du Mans, dédiée à St Julien, est un joyau des architectures romane et gothique. Son chevet est impressionnant et elle possède quelques vitraux remarquables.



12 h 30 - 14 h 30 déjeuner au restaurant
15 h 30 -17 h Visite du Muséotrain de Semur en Vallon
Il retrace l'histoire de l'inventeur Paul Decauville et de ses inventions ainsi qu'une partie de l'histoire ferroviaire.

Après un parcours d'une dizaine de minutes dans les bois et marais en train Decauville, vous arriverez à la gare de Semur où se trouve le musée sur 800 m² où sont exposés des matériels ferroviaires.

Le plus ancien date de 1876, le plus récent de 1969. Vous pourrez entrer à bord des trains, découvrir les cabines de conduite, voitures et wagons et revivre l'ambiance des années 1850 à 1950.

17 h – Départ du bus et retour vers Lassel (arrivée vers 20h).

Le tarif : 98 euros maximum par personne, il comprend le transport en autocar, les visites, le repas au restaurant.

Si vous êtes intéressé par cette sortie, ouverte à tous, adhérents du jumelage ou non, inscrivez vous dès maintenant et obligatoirement avant le 15 juillet. Nous disposons de 50 places. Pour vous inscrire remplissez le coupon ci-dessous et retournez-le accompagné d'un chèque de réservation de 30 euros par personne à l'ordre du Comité de Jumelage Rosel/Lassel - Goodleigh à remettre à Françoise Lefrançois, 11 rue du Jardin Céleri, 14740 ROSEL.

Le solde sera calculé et versé le jour du voyage ; pensez à apporter votre chèque.



Pour tous renseignements tel : F. Lefrançois : 02 31 80 32 10 ou J. Thibault : 02 31 80 05 81.

Inscription à la sortie du 27 septembre au MANS (chèque à l'ordre du Comité de Jumelage)

Nom et Adresse :

Téléphone Fixe : Portable :

Adresse mail :

Nombre de personnes : Chèque de 30 € X =

SVP. Notez au dos les noms et prénoms et n° de téléphone (portable si possible) des personnes inscrites.

Pour nous contacter :

B.Gery

☎ 02 31 26 25 17

J. Thibault

☎ 02 31 80 05 81 ou 06 10 03 12 40

C.Le Ny

☎ 02 31 80 33 00

I.D.P.E.

Les Ateliers « JE BOUGE MA VIE » reprendront à partir du **jeudi 25 septembre** tous les jeudis matin au Presbytère de ROSEL de 10h à 12h.

Yoga – Relaxation - Respiration - Ateliers créatifs

Aller à la découverte de soi en libérant son énergie positive, en comprendre les bienfaits.

Se libérer du stress et renforcer son bien être mental.

Cultiver l'Energie Positive pour une vie plus sereine et joyeuse.



Renseignements et Inscriptions :

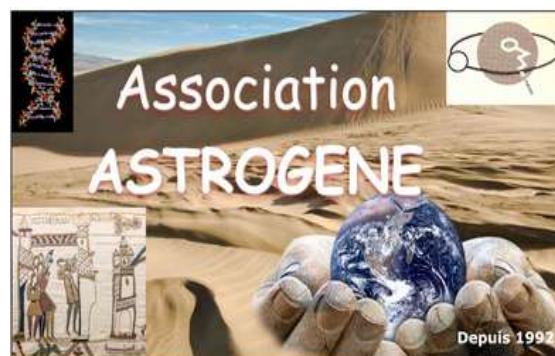
Claudine ROUSSEAU 06 07 55 53 19

Association I.D.P.E. (Institut de Développement Personnel dans l'Entreprise)

Comité des fêtes Lason-Rosel



Astrogène



SOIRÉES ASTROGENE

LE TROISIEME MARDI DE CHAQUE MOIS de 20h à 22h soit en DISTANCIEL, soit en PRÉSENTIEL dans la salle de la Mairie de ROSEL. (sauf juillet et août)



La Science nous remue, nous bouleverse, nous questionne chaque jour, chaque semaine, chaque mois.

ASTROGENE est l'association (loi 1901) qui peut répondre à cette science en folie. De l'infiniment petit à l'infiniment grand le regard tourné vers le cosmos, les dernières découvertes du vivant et nos questions : chaque mois ces sujets sont abordés pendant notre soirée organisée ainsi :

un objet-mystère passe de main en main à nous de l'identifier

« la photo du mois » est à trouver et à commenter

une courte vidéo sur une découverte importante du mois.

Les news scientifiques du mois

2 à 3 courts exposés de 20 mn sur des thèmes actuels issus de l'actualité scientifique

Les propos des intervenants sont soutenus par la projection d'images numériques.

L'association ASTROGENE possède une bibliothèque de livres scientifiques.

Nous suivons en particulier :

- la science et la nature en Basse-Normandie
- L'évolution de l'Homme
- L'évolution des sciences du génome
- les grandes théories scientifiques
- les découvertes du système solaire
- le regard dans les étoiles... Et...

LA VIE COMMUNALE

Incivilités

Nuisances sonores

L'article 5 de l'arrêté préfectoral du 16/01/1997 relatif à la lutte contre le bruit précise les périodes d'utilisation des appareils dont la sonorité est gênante (tondeuse, taille-haie) :

- Semaine : 8H30 à 12H00 - 14H30 à 19H30
- Samedi : 9H00 à 12H00 – 15H00 à 19H00
- Dimanche et jours fériés : 10H00 à 12H00

Le tapage nocturne commence à 22h et se termine à 7h.

Entretien des trottoirs

Les pieds de trottoirs sont entretenus par les riverains. Les personnes dans l'incapacité physique de réaliser cet entretien sont invitées à prendre contact à la mairie.

Twisto flex : les nouveautés estivales

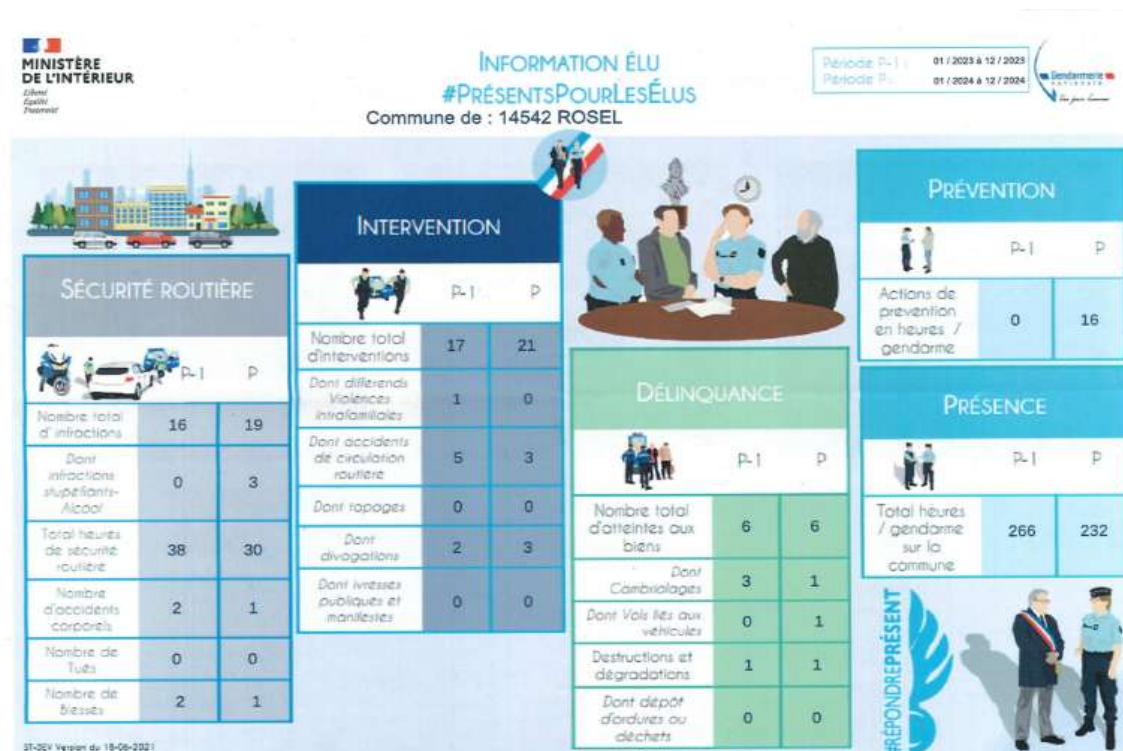
Twisto Flex, le service de transport à la demande est étendu : nouvelles dessertes, lignes de bus et de tramway renforcées, nouveaux services Vélo et Auto... Cette année, Twisto propose des améliorations significatives sur son réseau.

Retrouvez toutes les nouveautés du réseau, en service depuis le 30 juin, dans le dossier de presse dédié sur le site de la mairie sur la page «se déplacer» puis dans «dernières infos».

Un stand d'information sera organisé dans la commune le **vendredi 4 juillet** de 16H00 à 19H00 sur le parking de la mairie.

Gendarmerie

Comme chaque année, la gendarmerie d'Evrecy a présenté aux diverses communes son activité et ses différentes interventions. Vous trouverez ci-dessous les informations concernant notre commune :



Recensement

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs



Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr

Seul le recensement permet votre convocation à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue, un certificat de participation vous sera remis. Il est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours soumis à l'autorité publique.

Tour de France 2025

Mercredi 9 juillet
Une belle journée et
une grande fête !



A partir de 8 heures du matin, la circulation sur le parcours et la traversée du parcours seront interdites et ce jusqu'aux environs de 19 heures, soit la départementale D170 (rte de Cairon/des Canadiens) et la D126 (rte de Caen). Le carrefour D170/D126 sera fermé complètement que ce soit en venant de Rots ou en allant vers Rots.

Chaque rue communale et chaque chemin communal débouchant sur les départementales empruntées par les coureurs seront gardés par un gendarme. Certaines rues seront également interdites à la circulation et au stationnement par arrêté communal pour éviter des embouteillages excessifs. Ces arrêtés donneront la possibilité aux forces de l'ordre de faire enlever les véhicules en stationnement gênant.

Ces restrictions concernent essentiellement les automobilistes, mais il sera possible de circuler à bicyclette ou à pied en faisant très attention à la sécurité de la course.

Nous ne serons pas complètement bloqués, nous pourrons si besoin partir vers Lasson mais la circulation restera compliquée. A Gruchy, malheureusement, les accès sur la D126 seront fermés et la voie douce vers Authie réquisitionnée par les forces de l'ordre et secours.

Les animations

Nous écrirons sur l'emplacement du futur giratoire à l'entrée du bourg de Rosel un grand **R O S E L** (jaune/vert/blanc à point rouge/blanc/jaune) avec des palettes aux couleurs des maillots du Tour de France. La structure aura une surface au sol de 550 m2 environ et pourra être visible des nombreux hélicoptères qui survoleront notre village ce jour là.

Le programme de la journée au départ de Caen

9H30 : Inside tour

9H55 : départ des cadets/juniors

10H00/11H00 : reconnaissance officielle du parcours pour les coureurs

10H45 : l'étape du cœur

11H20/11H30 : Opération Inclusion Handisport et Fédération du Sport Adapté (4 départs toutes les 2 minutes 30)

11H35/12H05 : départ de la caravane publicitaire

13H05/17H00 : départ des coureurs

Un numéro vert a été mis en place afin de répondre au plus grand nombre d'utilisateurs : 02 31 30 41 42

Restauration

Pour nous sustenter, pour quelques euros, notre comité des fêtes de Rosel/Lasson tiendra un stand de boissons fraîches et la boucherie de Rots nous fera des sandwiches et frites auprès de la mairie de Rosel.

Merci à tous de respecter les consignes, nous vous souhaitons une belle fête ce 9 juillet 2025, événement du siècle et peut-être du millénaire.

Soirées presbytère



Les mardis 17 décembre 2024 et 7 janvier 2025, Mme Lefrançois nous a présenté un exposé sur la nativité dans l'Art et l'Histoire.

Le public était nombreux pour voir les diverses œuvres consacrées à ce sujet et les diverses interprétations que nous pouvons en déduire.

La première soirée s'est terminée par un verre de vin chaud et des gâteaux maison offerts généreusement par M. et Mme Rousseau. Nous avons tiré les rois pour clôturer la deuxième soirée.

Recettes pour vos apéritifs d'été et le vin chaud d'hiver !



BAGUETTE FOURREE

1 baguette viennoise de la veille

220 gr de St Morez nature ; 50 gr de beurre ramolli

Sel, poivre, muscade, moutarde

2 œufs durs en morceaux

100 gr de gruyère râpé ; 150 gr de jambon blanc coupé en dés

Cornichons coupés en longueur

Mélanger tous les ingrédients

Ouvrir la baguette en deux dans le sens de la longueur, sans la détacher des deux côtés

Enlever la mie et remplir avec le mélange + les cornichons

Couper la baguette en deux morceaux et les rouler très serrés dans du papier aluminium

Cuire 25 mn dans un four préchauffé à 180°

Laisser refroidir une nuit au réfrigérateur et servir la préparation en tranches fines (couteau électrique)

CAKE aux noix, jambon fumé et comté

150 gr de farine ; 1 sachet de levure chimique

3 œufs

120 ml de lait chaud ; 100 ml d'huile d'olive

Sel, poivre

100 gr de comté râpé

100 gr de jambon fumé

100 gr de noix décortiquées

Préchauffer le four à 180°

Dans un grand bol, mélanger vigoureusement farine, levure, œufs, lait, huile d'olive, sel et poivre

Ajouter le comté, le jambon coupé en lanières et les noix un peu écrasées

Bien mélanger à nouveau

Verser la pâte dans un moule à cake beurré et fariné

Enfourner pour 45 mn

Vérifier la cuisson avec une pointe de couteau au centre du cake. Elle doit ressortir sèche.

Prolonger la cuisson si besoin.

Laisser refroidir avant de démouler et consommer le lendemain.

AU PETIT VIN BLANC CHAUD DES JOURS D'HIVER

Ingrédients pour 5 personnes

-1 litre de vin blanc chaud

-1 orange bio

- ½ citron bio

- 3 bâtons de cannelle

- 2 étoiles de badiane

-50 grs de sucre

-2 cuillères à soupe de miel

Couper l'orange en rondelles ainsi que le citron, faire chauffer tous les ingrédients ensemble pendant 1 heure à feu doux.

Dates à retenir



Tour de France : mercredi 9 juillet



Cinéma en plein air « FLO » + pique-nique au presbytère : vendredi 11 juillet



Forum des associations : samedi 6 septembre 2025

**LA MAIRIE FERMERA SES PORTES DU 4 AU 23 AOUT INCLUS
BONNES VACANCES A TOUS**

